



Contrat d'engagement solidaire 2020 - 2021 PLEUROTÉS

AMAP La Jur'Ainsienne



Il est convenu entre

Madame/Monsieur :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Mail :@

Portable :

*ci-après dénommé le **Consom'acteur**.*

d'une part,

et

Madame/Monsieur : Sébastien DEROUX

Producteur de : ... **Pleurotes** ...

N° d'immatriculation SIRET : ...830 576 542 00013...

Adresse : **Ferme Bouillon de cultures**

8 rue Fontaine du Fossard

39240 CHISSERIA

Tél. 06.67.73.70.08

*ci-après dénommé le **Producteur**.*

d'autre part,

Article 0 : Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP La Jur'Ainsienne, définis dans le bulletin d'adhésion 2020/2021, s'appliquent au présent contrat.

Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires du présent contrat en vue de :

- Soutenir l'exploitation agricole du Bouillon de cultures
- Fournir au Consom'acteur des pleurotes certifiés Agriculture Biologique de qualité

Le tout dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP.

Article 2 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est : **ponctuelle**.

Les dates de livraison seront les jeudis : à **définir** en fonction de la production.

Article 3 : Nombre minimal de commandes

Le Consom'acteur s'engage à **commander au moins 5 barquettes sur la période du contrat** qui compte les livraisons définies à l'article 1.

Article 4 : Contenu du panier et prix

Le prix de la barquette de pleurotes 400g est fixé à 5€.

Le Consom'acteur **règle à l'avance 5 barquettes, soit un montant de 25€** à l'ordre du Producteur.

Après consommation du crédit de 5 barquettes, il sera renouvelable sur la durée du contrat par commande de 5 barquettes et règlement à l'avance.

Fait à OYONNAX en 2 exemplaires originaux, le

Le Consom'acteur
(Nom Prénom et Signature)

Le Producteur
(Nom Prénom et Signature)
Sébastien DEROUX



Contrat d'engagement solidaire 2020 - 2021 PLEUROTÉS

AMAP La Jur'Ainsienne



Il est convenu entre

Madame/Monsieur :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Mail :@

Portable :

*ci-après dénommé le **Consom'acteur**.*

d'une part,

et

Madame/Monsieur : Sébastien DEROUX

Producteur de : ... **Pleurotes** ...

N° d'immatriculation SIRET : ...830 576 542 00013...

Adresse : **Ferme Bouillon de cultures**

8 rue Fontaine du Fossard

39240 CHISSERIA

Tél. 06.67.73.70.08

*ci-après dénommé le **Producteur**.*

d'autre part,

Article 0 : Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP La Jur'Ainsienne, définis dans le bulletin d'adhésion 2020/2021, s'appliquent au présent contrat.

Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires du présent contrat en vue de :

- Soutenir l'exploitation agricole du Bouillon de cultures
- Fournir au Consom'acteur des pleurotes certifiés Agriculture Biologique de qualité

Le tout dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP.

Article 2 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est : **ponctuelle**.

Les dates de livraison seront les jeudis : à **définir** en fonction de la production.

Article 3 : Nombre minimal de commandes

Le Consom'acteur s'engage à **commander au moins 5 barquettes sur la période du contrat** qui compte les livraisons définies à l'article 1.

Article 4 : Contenu du panier et prix

Le prix de la barquette de pleurotes 400g est fixé à 5€.

Le Consom'acteur **règle à l'avance 5 barquettes, soit un montant de 25€** à l'ordre du Producteur.

Après consommation du crédit de 5 barquettes, il sera renouvelable sur la durée du contrat par commande de 5 barquettes et règlement à l'avance.

Fait à OYONNAX en 2 exemplaires originaux, le

Le Consom'acteur
(Nom Prénom et Signature)

Le Producteur
(Nom Prénom et Signature)
Sébastien DEROUX